

Le Canard Vigilant



Numéro **342** — Mercredi 17 mars 2021

Dans ce numéro :

- **Télétravail : revendications intersyndicales** 2
- **Natixis une « entreprise socialement responsable » ... nous raconte la communication institutionnelle !** 3
- **Une élection confisquée par la loi Pacte et enterrée par la direction !** 4
- **Le gouvernement reconduit l'état d'urgence pour amplifier sa politique !** 5
- **Pour y voir clair : Restez connectés à la CGT ...** 6



le Canard  vigilant

Une publication du syndicat
CGT Natixis.

Consultez le site intranet :

<http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Consultez le site internet :

<http://natixis.reference-syndicale.fr/>





Télétravail : revendications intersyndicales

Les mesures proposées par la direction sont indigentes et bien loin de nos revendications !

Lettre adressée à Nicolas Namias par toutes les organisations syndicales représentatives de Natixis (CFDT - CFTC - CGT – SNB - UNSA) :

L'ensemble des Organisations Syndicales Représentatives considère l'avenant de l'accord sur le télétravail que vous proposez insuffisant au regard de l'attente des salariés que nous représentons.

En effet cet accord ne prend pas en compte les charges réelles dépensées par les salariés en télétravail, tant au niveau logistique (électricité, chauffage, outils informatiques, consommables, abonnement, ...) qu'au niveau de la restauration.

De plus la situation sanitaire perdurant, rien de spécifique n'est prévu pour le TAD, alors que les salariés travaillent davantage à leur domicile qu'au bureau.

Au regard des économies substantielles que vous faites actuellement, et que vous continuerez de faire avec votre nouveau schéma directeur immobilier, les OSR vous demandent de revoir la rédaction de cet avenant en y incorporant :

- Une somme forfaitaire de remboursement de frais de 50€ mensuels,
- L'abondement d'une carte Apetiz pour chaque télétravailleur d'a minima 5,55€ par jour de télétravail,
- La réaffirmation et le renforcement des règles de déconnexion,
- L'assurance d'un suivi de la charge de travail des salariés,
- Un réel encadrement et le défraiement du TAD.

La CGT demande que ces mesures soient appliquées rétroactivement à la mise en place du TAD.





Natixis une « entreprise socialement responsable » ... nous raconte la communication institutionnelle !

Les élus du CSE ont pu bénéficier il y a plus d'un mois, d'un temps d'échange sur la RSE et les façons de s'en saisir en tant que représentant du personnel...

La RSE se lit communément comme la Responsabilité Sociale des Entreprises, naturellement à la CGT nous lisons cela comme une sorte d'éthique de fonctionnement, de développement et de gouvernance. Par exemple en tant qu'acteur économique Natixis devrait se sentir redevable directement envers ses salariés (et être réellement bienveillant), ses clients (ceux qui le méritent tout du moins) et ses actionnaires (idem) et indirectement (par exemple via les financements opérés, les marchés couverts ...) envers la planète (au sens large, climat, biodiversité ...) les populations impactées par les projets financés (globalement nos enfants aussi). Le sujet n'est pas nouveau et les préoccupations écologiques au sens large prennent de plus en plus de place dans notre société civile.

À ce niveau, les banques comme les entreprises en général, n'ont pas non plus révolutionné leur façon de procéder et la course au gain a continué à être privilégiée. Elles ont cependant développé des trésors d'imagination au niveau de leur service de communication à tel point qu'on aurait pu se demander si notre planète continuait vraiment à être polluée et par qui !!!

Le monde de la finance a dû être rattrapé par la patrouille afin d'en finir avec le "washing" social et environnemental. Depuis 2015 il est demandé une analyse des risques "extra-financiers" (de comportements contrevenants à la biodiversité, à l'environnement, aux droits humains, au respect des personnes, au droit social ... avec l'appui financier des banques). Pour les contrevenants pendant longtemps le seul risque était dit de "réputation" (mais on peut continuer à vivre en étant régulièrement lié à des scandales divers et variés, on le sait à Natixis ...). Cette politique d'analyse des risques est particulièrement axée sur la notion climatique.

Depuis 2017 (un petit peu de mou au démarrage donc) Natixis s'est doté d'une direction dédiée à la RSE qui pilote une cotation des risques extra-financiers.

Aujourd'hui, le Fan Club Well, indique mettre la RSE au sein de toute chose. Et un sondage édifiant est proposé à l'ensemble des salariés de Natixis (Testez le, quand vous aurez eu le malheur de répondre que vous ne souhaitez pas un repas tous les Lundi sans viande ni poisson, vous déclencherez une question subsidiaire vous sommant de vous expliquer !!!).

Alors oui, Natixis a signé tout ce qui était possible de signer. A adhéré à tout ce à quoi il était possible d'adhérer mais dans ce cas comment fait-elle pour être épinglée par le quotidien autoproclamé de l'écologie Reporterre suite à une étude de l'association "Notre affaire à tous" : <https://reporterre.net/Total-Natixis-Auchan-et-Casino-seraient-les-entreprises-francaises-les-plus-nuisibles-au-climat> ?



Une élection confisquée par la loi Pacte et enterrée par la direction !

*Très prochainement vont être organisées les **élections des représentants des porteurs de parts au Conseil de Surveillance des FCPE de notre épargne salariale ...***

On notera l'incroyable **amateurisme** (ou pire) de notre Direction qui nous présente son projet le **vendredi 12 mars** pour une mise en œuvre au **mardi 16 mars**. Nous n'aurons pas eu connaissance des **protocoles électoraux signés par la seule DRH (!)** avant le **lundi 15 mars ...**

Certains salariés vont donc **apprendre le 16/03** qu'il y a une **élection nécessitant l'acquisition de part avant le 12/03**, pour laquelle ils ne pourront pas poser leur candidature. Cela vous titille peut-être, mais **pas notre Direction !**

Le conseil de surveillance est chargé notamment de l'examen de la **gestion financière, administrative et comptable**. Il peut demander à entendre la société de gestion, le dépositaire et le commissaire aux comptes du fond qui sont tenus de déférer à sa convocation. C'est ce que dit la Loi, comme **c'est pas vraiment important** ça mérite bien qu'on traite cela par-dessus la jambe ...

Bon alors résumons, avant les OSR ou le CSE pouvaient **représenter les salariés épargnants**. Maintenant c'est une **élection** dans laquelle ne doit pas être fait mention, de l'appartenance syndicale. Chez nous (pour le Fond BPCE Action Natixis) **les électeurs sont répartis dans 52 structures** différentes (de **AEW-CILOGER** à **VEGA Investment Managers**). Réfléchissons sur qui serait le plus à même de **coordonner/piloter/encadrer/dévoier** l'établissement d'**une liste** qui serait en **OSMOSE** (mais sans compromission hein !) avec les membres du Conseil de surveillance **désignés par notre entreprise ???**

Le scrutin est en **fonction du nombre de parts**. Hors exception, les salariés le plus en **proximité** du Top Management ont le **plus d'opportunités/moyens** d'investir dans ces fonds. Là encore c'est un fait, pas un procès d'intention.



Alors si on est bon en calcul, il y a des chances que surgisse une **Liste "À la botte** de notre employeur pour une **gestion sans concession ni compromission fluide**". Là c'est un procès d'intention mais on assume. Bref encore une **grande avancée sociale de la loi Pacte ...**



Le gouvernement reconduit l'état d'urgence pour amplifier sa politique !

Grèves et manifestations s'amplifient !



LE GOUVERNEMENT RECONDUIT L'ÉTAT D'URGENCE POUR AMPLIFIER SA POLITIQUE : GRÈVES ET MANIFESTATIONS S'AMPLIFIENT

Les unions régionales d'Ile-de-France (URIF) CGT FO FSU Solidaires, avec l'UNEF et l'UNL, s'apprêtent à célébrer un funeste anniversaire, un an après le déclenchement de l'« état d'urgence sanitaire » sans cesse reconduit depuis des mois.

Les URIF constatent que non seulement, le gouvernement n'a fait qu'aggraver la situation sanitaire en ne prenant pas les mesures permettant de combattre la propagation de la Covid-19 depuis mars 2020, mais il profite de la situation pour accélérer la destruction des services publics, à commencer par les hôpitaux et les droits sociaux.

Dans l'Essonne, la fusion de trois établissements hospitaliers (Juvisy, Longjumeau et Orsay) doit aboutir à 600 lits d'hospitalisations en moins. La direction de l'AP-HP vient de confirmer la fusion des hôpitaux Bichat (Paris) et Beaujon (Clichy) dans un « campus » à St Ouen (93), aboutissant à la suppression d'au moins 400 lits et 1000 postes, et fermant de fait deux hôpitaux parisiens, après ceux du Val de Grâce et de l'Hôtel-Dieu.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France, quant à elle, vient d'annoncer la déprogrammation de 40% des opérations dans les hôpitaux de la région parisienne, au motif que les services de réanimation sont « dans une situation de tension très forte » : parce que le ministère se refuse à augmenter le nombre de lits en réanimation (1050 lits pour 12 millions de franciliens...), le gouvernement décide que des centaines de milliers de malades ne pourront pas se faire soigner et accuse les soignants et la population d'être responsable de la propagation du virus ! INACCEPTABLE !

Dans la suite de ses réformes antisociales, le gouvernement veut mettre en vigueur le 1er juillet la réforme de l'Assurance Chômage qui était en suspens depuis plus d'une année. Selon l'UNEDIC, 840.000 assurés verront leurs allocations baisser. Cette logique, qui ne fait que creuser les écarts et grossir la précarité, ne laisse aucun doute sur le retour de la réforme des retraites dont la majeure partie des salariés du public et du privé avait rejeté en descendant dans la rue durant l'hiver 2019-2020.

Les URIF réaffirment leur exigence de retrait de la « réforme » de l'assurance chômage et de la « réforme » des retraites.

Dans cette situation, les URIF se félicitent de la multiplication des grèves, mobilisations et rassemblements en cours ou à venir en région parisienne, les soutiennent et appellent à les renforcer :

- les étudiants et salariés de la culture, qui occupent actuellement le Théâtre national de l'Odéon et le Théâtre national de La Colline à Paris, pour exiger notamment la réouverture des lieux de spectacle et la reconduction de l'« année blanche » ;
- les agents des services publics territoriaux avec leurs organisations, mobiliser dans toute l'île de France pour refuser de travailler une minute de plus ;
- les enseignants, étudiants et formateurs dans l'éducation nationale, soutenus par les fédérations, en grève le 11 mars pour le retrait de la réforme des concours ;
- les postiers avec leurs organisations, en grève le 16 mars dans plusieurs départements d'Ile-de-France, contre les réorganisations en cours ;



- les étudiants et lycéens, qui manifestent à Paris le 16 mars pour dénoncer la situation de grande précarité de la jeunesse qui se traduit par une détresse toujours plus forte des étudiants, et exiger la réouverture des universités, la mise en place d'une réelle protection sociale et la fin de la sélection à l'entrée de l'université avec Parcoursup ;
- les agents des Eaux de Paris avec leurs organisations, en grève illimitée à partir du 17 mars, contre le non-respect des engagements pris par la Mairie envers les agents exposés aux risques amiante ;
- les salariés de Roissy avec leurs organisations, qui organisent une « marche pour l'emploi » le 18 mars, contre le plan de la direction d'ADP qui entraînerait jusqu'à 30 000 suppressions d'emplois sur la zone aéroportuaire et dans la sous-traitance.

Les URIF rejette la volonté du Medef de former avec les confédérations un « *pacte social* » au travers de la mise en place d'un « *agenda social et économique autonome* » sur 8 thèmes, dont le but inavoué est d'intégrer les syndicats à la mise en place des « *transitions* » / destructions en matière de formation, de justice prud'homale, de protection sociale ou encore d'emploi.

Les URIF condamnent la fuite en avant liberticide de l'exécutif, qui présente actuellement au Sénat ses projets de loi « *sécurité globale* » et « *séparatisme* », qui traque et verbalise les jeunes sur les quais de Seine, qui réduit à la portion congrue la liberté de se réunir, jusqu'à fermer la Bourse du travail d'Evry.

Dans ce contexte de politique brutale, les URIF appellent à construire un mouvement d'ensemble dans le public et dans le privé, afin de rejeter la politique du gouvernement et du patronat, pour obtenir :

- Arrêt des suppressions de postes dans la Fonction publique et des suppressions d'emplois dans le secteur privé !
- Augmentation des salaires, des traitements et des minima sociaux !
- Egalité de traitement et de salaires entre les femmes et les hommes !
- Retrait de la « réforme » des retraites ! Revalorisation des retraites et des pensions !
- Abandon de la réforme de l'assurance chômage !
- Rétablissement de la liberté d'expression, du droit à se réunir et du droit de manifester !
- Retrait de la loi « *sécurité globale* », de la loi « *séparatisme* » et des décrets sur le « *fichage* » !
- Levée immédiate de l'état d'urgence sanitaire !

Pour toutes ces raisons, les URIF appellent d'ores et déjà tous les salariés du public et du privé à amplifier le combat contre la répression, contre les violences policières et le soutien aux travailleurs sans-papiers, pour la défense des libertés, pour le retrait du projet de loi « *sécurité globale* » et du projet de loi « *séparatisme* », en appelant à se mobiliser :

- **MARDI 16 MARS DEVANT LE SÉNAT À PARTIR DE 16H**
- **SAMEDI 20 MARS AU DÉPART DE LA PLACE E. ROSTAND À PARTIR DE 13H**

Jeudi 11 mars 2021

Pour y voir clair : Restez connectés à la CGT ...

Sur notre site intranet : <http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Ou sur notre site internet : <http://natixis.reference-syndicale.fr/>